



Vente portable suivie de plainte pour escroquerie

Par **Simon76**, le **10/04/2017 à 20:38**

Bonjour
J'ai poster une annonce pour un smartphone sur une page de vente de ma ville
Voilà l'annonce "vends iphone 5s seul sans accessoires et bloque icloud"
Je l'est vendue et la personne veut porter plainte contre moi pour escroquerie qu'es que je risque
PS elle m'a aussi lessé un message de menasser sur mon répondeur

Par **Visiteur**, le **10/04/2017 à 21:20**

Bonsoir,
Quelle est la nature de cette escroquerie ?
Téléphone volé ?

Par **Simon76**, le **10/04/2017 à 21:32**

Non le portable je l'est trouve en ville
Mais je vais avoir des problèmes car dans mon annonce il était écrit qu'il était bloqué

Par **jodelariege**, le **10/04/2017 à 23:14**

bonsoir vous l'avez trouvé....sur un banc? ...par terre?....vous l'avez gardé....
qui veut porter plainte contre vous :l'acheteur ou le propriétaire du téléphone,que vous avez trouvé?

Par **Simon76**, le **10/04/2017 à 23:16**

Je l'est trouve dans la rue par terre (y'avais personne autour)
La personne qui porte plainte c celle à qui je l'est vendue

Par **jodelariege**, le **10/04/2017 à 23:18**

la personne qui vous l'a acheté pense donc que vous l'avez volé? un smartphone trouvé par terre c'est toujours douteux..

Par **Simon76**, le **10/04/2017 à 23:22**

Bref je suis dans la mer..
En plus je l'avais dit dans l'annonce que il était bloqué
Eseque le fait qu'elle mais menacer en m'appelant peut me défendre un peu ?

Par **Tisuisse**, le **11/04/2017 à 09:28**

Bonjour,
Vous deviez le rapporter aux services des objets trouvés de votre mairie et vous ne pouviez pas le vendre, cet iphone ne vous appartenait pas. Votre acheteur a certainement voulu faire ouvrir la ligne par son opérateur et celui-ci a découvert, grâce à son IMEI et sa carte à puce, que cet appareil appartenait à quelqu'un d'autre, c'est donc bien un "vol" et vendre un objet qui ne vous appartient pas est un délit.